

## LISTE "ENSEMBLE POUR LE POULIGUEN"

[ensemblepourlepouliguen@gmail.com](mailto:ensemblepourlepouliguen@gmail.com)

Alain DORE

### 1. RAPPORTS ENTRE LES CITOYENS ET LES ELUS - SECURITE

1.1. Comment comptez-vous associer le plus largement possible la population du Pouliguen aux projets qui concernent leur vie quotidienne (circulation, travaux, urbanisme, culture et loisirs) ?

Les canaux d'information existants seront évidemment maintenus (Site mairie, Facebook, Flash infos et bulletin municipal). Pour des événements importants, potentiellement générateurs de perturbations, des réunions publiques ou une information personnalisée des riverains pourront être organisées.

1.2. Comptez-vous ouvrir plus largement le bulletin municipal aux associations ?

De nouvelles relations seront mises en place avec les associations, notamment via des élus référents et avec une place particulière pour l'office du sport (ODS) et l'office municipal de la culture et des loisirs (OMCL) compte tenu de leur rôle de coordination. Le bulletin municipal doit et sera largement ouvert aux associations, mais ne pourra pas devenir un « journal des associations » (96 associations, parution trimestriel, place limitée).

1.3. Envisagez-vous d'avoir recours à la vidéo protection dans une démarche commune avec La Baule ?

Oui, c'est un impératif pour se doter d'une vidéoprotection efficace. La ville de la Baule dispose d'un centre de surveillance urbaine (CSU) qui gère déjà ses caméras et, demain, celles de Pornichet. Nous prendrons un abonnement pour disposer d'une vidéoprotection en temps réel et permettant de réagir rapidement en cas de problème de sécurité. On ne peut pas être la seule commune de la baie du Pouliguen non reliée à ce CSU.

1.4. Quelle est votre politique sur l'éclairage public des voies de circulation la nuit ?

L'éclairage public est un élément important pour offrir un cadre de vie serein, apaisant et sécurisé. Les plages d'éclairage seront adaptées à la saisonnalité, notamment étendues l'été pour sécuriser la circulation nocturne de tous (voitures, vélos, piétons), tout en gardant un équilibre raisonnable qui prenne en compte la biodiversité.

### 2. PROTECTION ET MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE - ENVIRONNEMENT

2.0. Recul du trait de côte au Pouliguen : quelles mesures à court terme ? votre plan pour le long terme ? Les moyens que vous comptez y consacrer ? Diffusez-vous les cartes ?

La gestion du trait de côte est un dossier majeur pour notre commune littorale. Le sujet est pris en compte collectivement par les communes de la presqu'île sous la coordination de Cap Atlantique qui a défini en 2025 une stratégie avec un plan d'actions. Nous nous inscrirons dans cette stratégie avec comme objectifs de court terme la surveillance et la consolidation des ouvrages de protection et l'information des habitants. Le plan de long terme ne peut se concevoir qu'avec les instances supérieures (département, région, Etat) pour définir collectivement les actions prioritaires, les adaptations à conduire et les moyens à mettre en place pour accompagner ce phénomène.

2.1. Révision du PLU : comment la population sera associée aux travaux ?

La révision du PLU est étudiée avec des cabinets spécialisés dans le domaine de l'urbanisme pour présenter un projet à l'ensemble des habitants de la commune dans le cadre d'une enquête publique. Pendant les études, la population pourra être associée à la réflexion de manière ponctuelle pour l'élaboration du projet.

2.2. Le classement en zone SPR protège déjà certaines parties de la commune. Nous attendons de la future municipalité qu'elle fasse appliquer rigoureusement son règlement dans les PC et autorisations de travaux. Quelle est votre position sur ce sujet ?

Une révision du règlement SPR accompagnera obligatoirement la révision du PLU. Les règlements, quels qu'ils soient, PLU, SPR, PPRL et peut-être demain un règlement lié à la stratégie de gestion du trait de côte, n'ont pas vocation à être rédigés et adoptés pour faire bien dans le paysage. Ils doivent être appliqués avec rigueur et intelligence.

- 2.3. La trame végétale est ancienne sur la commune et à Penchâteau en particulier. Quelles mesures comptez-vous pour faire un inventaire de l'ensemble des arbres remarquables (publics et privés) dont l'état sanitaire semble parfois défaillant. Comment comptez-vous organiser le choix pour le remplacement par des espèces plus appropriées et adaptées à l'évolution climatique ?
- Un inventaire des arbres remarquables existe déjà, mais il doit être mis à jour. Les révisions PLU et SPR nous en donnent l'opportunité. Il existe également une charte de l'arbre qui permet une bonne sensibilisation de tous. Fort de ces éléments, nous pourrions développer un plan d'action pour la gestion du domaine public et des recommandations pour une bonne gestion des domaines privés. Nous nous appuyons sur le sens des responsabilités de chacun. La bonne santé générale de la trame végétale de la commune montre que les habitants sont responsables. Notre commune n'est pas sinistrée en la matière. Il faut poursuivre dans cette voie en se fondant sur la confiance et la responsabilité pour le respect des règles et de la nature.
- 2.4. Les espaces naturels sont devenus rares sur la commune. Ils renferment pour certains d'entre eux une flore répertoriée qu'il convient de protéger. Comptez-vous maintenir voire accentuer les protections actuelles du patrimoine naturel (PLU et SPR) et comment ?
- Cf. réponse précédente. La protection des zones naturelles protégées sera évidemment maintenue, voire renforcée, avec l'identification et le suivi des espèces protégées et répertoriées.
- 2.5. Des problèmes de pollution et de traitement des eaux se posent encore sur la commune. Certains secteurs nécessitent des contrôles ou une remédiation. Aurez-vous des exigences très fermes vis-à-vis de Cap Atlantique ?
- Les questions relatives à la qualité de l'eau et à la pollution sont déjà suivies par Cap Atlantique avec beaucoup de sérieux et de rigueur. Nous travaillerons avec l'intercommunalité pour surveiller, signaler et faire en sorte que les problèmes soient traités et résolus rapidement. Cependant, Certains problèmes liés à des phénomènes climatiques sont inévitables et souvent difficiles à traiter compte tenu de leur ampleur ou des moyens qu'il faut y consacrer. Il faut que chacun en soit conscient.
- 2.6. L'ensablement de la baie et du port est une préoccupation constante. Des mesures correctives sont à rechercher. Comptez-vous vous engager dans ce domaine vis-à-vis des services compétents ?
- Là encore c'est un sujet qui demande une action collective associant l'intercommunalité et les communes de la baie. Alain Doré, compte tenu de ses responsabilités précédentes, notamment comme directeur du port du Pouliguen, est bien sensibilisé sur ce sujet qu'il maîtrise totalement avec une parfaite connaissance des services compétents et des procédures à activer.
- 2.7. Les ouvrages d'accès aux plages et criques sont vieillissants sur la Grande Côte. Comptez-vous y remédier ?
- Il est nécessaire d'élaborer un plan pluriannuel d'investissements pour entretenir et restaurer le patrimoine de la commune, nous l'avons prévu dans les priorités de notre programme. Ces ouvrages font partie du patrimoine et seront pris en compte.
- 2.8. Quelles sont vos propositions pour la réouverture des Bains du Nau sur la grande plage ?
- Nous souhaitons réouvrir le plus rapidement possible un établissement de type « guinguette » sur la plage du Nau. Nous considérons qu'un bâtiment en dur avec un restaurant n'est pas adapté. Nous privilégions un équipement saisonnier, démontable et à charge d'un concessionnaire bénéficiant d'une autorisation d'occupation du domaine public.

### 3. URBANISME - GRANDS TRAVAUX - CIRCULATION

- 3.1. La commission SPR pourrait être un espace de discussion et de médiation dans le cadre de l'octroi des PC sensibles. Comptez-vous la réunir assez fréquemment et tenir compte des suggestions en cas de désaccord ?
- La commission SPR est prévue et doit être réunie autant que nécessaire. Cette commission doit, en effet, être un espace d'échange et de discussion ouvert permettant de faire évoluer les dossiers pour le bénéfice des demandeurs sans déroger aux règlements. Bon sens, intelligence et pragmatisme seront les principes directeurs.
- 3.2. Comptez-vous entreprendre de nouveaux programmes immobiliers pour accueillir davantage de résidents. Quel statut souhaiteriez-vous pour ces nouveaux logements, accession à la propriété, locatif libre, locatif social ?
- C'est la priorité forte de notre programme. Nous mobiliserons tous les fonciers disponibles et accompagneront tous les projets privés visant à proposer des logements. Le statut à privilégier est le Bail Réel Solidaire qui permet de réduire le coût d'acquisition en neutralisant le prix du foncier. Une part locative est également souhaitable. Nous souhaitons enfin mettre en place des incitations pour les propriétaires de résidences secondaires (Plus de 60 % du parc de logements de la commune) afin d'augmenter les possibilités de location annuelle.

### 3.3 Quels sont vos projets en matière d'équipements publics ?

Notre première priorité est de sauver les écoles publiques en arrêtant le projet de médiathèque dans l'école Paul Lesage pour y recréer un groupe scolaire accueillant maternelle et primaire. Le chantier de la médiathèque aura à peine commencé, il est possible de le renégocier pour le réorienter vers ce projet de groupe scolaire.

La deuxième priorité est lancer un plan pluriannuel de rénovation et d'entretien de notre patrimoine.

Nous créerons également une maison des associations sur le site des Korrigans pour donner, enfin, à nos associations un équipement à la hauteur de leur engagement.

Nous installerons une nouvelle bibliothèque/médiathèque municipale dans un lieu et des conditions de travail et d'accessibilité plus adaptées que ce qui existe aujourd'hui.

### 3.4. La voirie communale est en mauvais état, sauf peut-être là où elle a été reprise récemment. Quelle est votre politique en la matière ?

La majorité actuelle a procédé à des études et fait réaliser un diagnostic de la voirie. A partir de ces éléments et avec l'expertise d'Alain Doré, nous analyserons le diagnostic et mettrons en place un plan pluri annuel de travaux en se coordonnant avec les services de Cap Atlantique en charge de la gestion des réseaux d'eau potable, d'assainissement et des eaux pluviales.

### 3.5. Quels sont les principaux éléments de votre plan cyclable sur la commune : Réfection et sécurisation des itinéraires existants (en particulier pour la piste cyclable de la Grande Côte), nouveaux tracés, liaisons avec La Baule, box pour vélos, location de vélos électriques, etc. ?

Là encore des études ont déjà été conduites par la majorité actuelle. Nous les reprendrons pour poursuivre les aménagements en liaison avec Cap Atlantique et le département qui ont leur part dans ce dossier. La sécurisation sur la piste de la Grande Côte est un sujet qui doit être pris en compte pour garantir une bonne cohabitation de tous sur ce tracé. Ce n'est clairement pas une piste de vitesse. Par ailleurs, nous serons également attentifs aux déplacements des piétons.

### 3.6. Envisagez-vous de modifier le plan de circulation ?

Non a priori. Si il y a des demandes, elles seront examinées en commission.

### 3.7. Pensez-vous créer des parkings excentrés en ouvrage ?

Ce n'est pas une priorité, compte tenu des investissements nécessaires dans la commune et du budget communal.

### 3.8. Quel projet prévoyez-vous pour le site des Korrigans laissé à l'abandon ?

La création d'une maison des associations et des programmes de logements.

## 4. DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE - NOTORIETE DU POULIGUEN

4.1. Le Label décerné par le CNVVF récompense aujourd'hui la qualité du cadre de vie et repose sur les trois piliers du Développement Durable. Aurez-vous la volonté de progresser en ce domaine avec pour objectif d'atteindre l'excellence des deux autres communes entourant la baie ?

Il existe de nombreux labels pour les communes, notamment dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Le label CNVVF en fait partie. Ce sont des outils intéressants d'incitation à l'excellence que nous utiliserons éventuellement pour faire progresser la commune.

4.2. Le Label « Petite Cité de Caractère » pourrait encore accroître la notoriété de la commune. Comptez-vous entreprendre une action en ce sens ?

Cf. réponse ci-dessus. Il convient de préciser également que la course aux labels, pour bénéfique qu'elle soit pour la commune, c'est aussi du temps et de l'argent et que notre engagement est de faire avec les finances dont on dispose et sans augmenter la pression fiscale. Il y aura donc des choix à faire.